



**REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE L'ACCUEIL DU MERCREDI APRES-MIDI  
ET DES JOURNEES PEDAGOGIQUES**

**Objectif :** Cet accueil s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans (ou fréquentant l'école primaire) de la commune de Houyet ou d'ailleurs, ayant un intérêt territorial.

**Horaire :** L'accueil commencera le mercredi dès la fin des cours ; les activités commenceront dès 13H30 jusqu'à 16H30.  
Un accueil encadré sera ouvert jusqu'à 17H30.

**Lieu :** L'accueil se déroule dans les locaux de l'école communale de Houyet, rue de l'Hileau 17.

**Inscription :** Une inscription préalable est exigée ainsi qu'une fiche santé. Il s'agit d'une mesure de prévention. Ainsi, en cas de problèmes, nous nous réserverons le droit d'avertir le médecin traitant de l'enfant ou un autre, voire le service 112 si nécessaire.

**Participation financière :**

Elle est fixée à 5€ pour l'après-midi par enfant, et est gratuite à partir du troisième enfant présent.

**Organisation :**

- Afin d'offrir le meilleur encadrement possible et de garantir une sécurité optimale, il sera demandé aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) de 13H30 à 16H30, dans la mesure du possible ;
- Un ramassage est organisé et prend chaque enfant inscrit dans chaque implantation scolaire.

Personnes autorisées à reprendre l'enfant :

Par mesure de sécurité, il nous sera communiqué le nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant.

En cas de garde partagée ou de droit de garde, une copie du jugement sera remise au service d'accueil.

Discipline : Afin de respecter le bien-être et l'épanouissement de chacun, l'enfant fera preuve de savoir-vivre vis-à-vis de ses camarades et des accueillantes, il adoptera une attitude et un langage corrects.

Il respectera le matériel et les locaux mis à sa disposition.

En cas de non-respect, des mesures seront prises en accord avec les accueillantes, les parents et le service ATL.

Le personnel encadrant :

Les accueillantes, Claudine, Valérie et Sylvie auront une démarche constructive et positive envers les enfants. Elles proposeront des activités sans les imposer. Elles accorderont une attention particulière au savoir-vivre et à la politesse. Elles tenteront de contribuer à l'épanouissement de l'enfant.

Les activités seront préparées en équipe afin de proposer un service de qualité, de bien-être, de divertissement, ...un lieu où il fait bon vivre et revenir.

**SIGNATURE DES PARENTS / TUTEUR**